

tenant, alors que l'adhésion britannique compromet le commerce traditionnel avec le Royaume-Uni, que les Canadiens commencent à s'intéresser réellement à ces marchés européens.

Le Comité est convaincu que les marchés européens occidentaux offrent au Canada les meilleures perspectives pour la diversification de ses exportations, particulièrement celle des produits manufacturés et des produits semi-finis.

Les efforts des exportateurs canadiens pourraient être facilités par la création d'associations d'exportateurs ou de consortiums entre diverses petites entreprises canadiennes en matière de commercialisation, de transport, d'entreposage ou de distribution.

Outre les techniques traditionnelles de ventes d'exportation, le Comité remarque qu'il existe d'autres moyens d'effectuer une percée sur les marchés européens y compris l'établissement de sociétés filiales dans la Communauté même, la participation dans une firme européenne établie, la conclusion d'accords de participation en commun ou l'obtention de permis qui permettraient aux produits canadiens d'être brevetés en Europe en échange du versement de droits ou de redevances.

Il est aussi intéressant de noter de nouvelles techniques visant à engager les intérêts économiques et industriels au Canada et dans la Communauté européenne dans une production commune à long terme et des projets de développement commun entraînant une participation au financement et des échanges technologiques.

Le Comité estime que de telles entreprises joueront sans aucun doute un rôle important dans l'expansion du commerce canadien avec la Communauté. Les sociétés installées dans la Communauté avec des liens canadiens auront beaucoup plus tendance à importer des produits canadiens connus que ceux qui proviennent d'une autre source.

Depuis 1968, les emprunteurs canadiens se sont tournés plus fréquemment vers l'Europe comme bailleur de fonds et marché important pour les valeurs canadiennes. Les investissements européens au Canada, qu'ils soient directs ou sous forme de valeurs en portefeuille, ont augmenté considérablement ces dernières années. Ces deux tendances constituent des facteurs positifs pour la future coopération entre le Canada et la Communauté. Un des principaux avantages des relations plus étroites en matière d'investissements pour le Canada et la Communauté réside dans le fait qu'il existe déjà des liens d'investissements canadiens avec le Royaume-Uni.

Si l'on regarde la situation d'une façon positive, les exportateurs et les hommes d'affaires canadiens sembleraient avoir, à l'heure actuelle, certains avantages sur beaucoup d'autres concurrents à l'extérieur de la Communauté. Si le Canada doit changer ou modifier le rôle traditionnel d'exportateur de matières premières qu'il jouait vis-à-vis de l'Europe pour devenir une source reconnue d'articles fabriqués ou partiellement traités, ce sera grâce aux efforts des exportateurs canadiens ainsi qu'aux initiatives créatrices prises en matière d'investissements comme les entreprises en commun lancées par les investisseurs canadiens.